Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

Mars 2015

OBSERVATOIRE DE **L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES** DANS LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

AVANT-PROPOS

Pour la troisième année consécutive, en 2015, l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication est publié. Cet outil est une photographie de l'état des lieux, qui actualise les données déjà collectées en 2013 et 2014. Mais c'est aussi et surtout un document unique qui permet de mesurer, année après année, l'évolution de la parité, aussi bien à l'intérieur de l'administration du ministère que sur tous les champs professionnels de la culture et des médias, et qui doit contribuer à faire progresser l'égalité.

Si nous avons des chiffres encourageants en 2014, il reste beaucoup à faire pour promouvoir l'égalité dans l'exercice des responsabilités de direction dans l'administration de la culture et de la communication, comme dans les institutions culturelles. L'accès aux moyens de production et de diffusion artistiques n'a pas progressé de la même manière dans tous les champs de la création artistique. Au-delà de la volonté de mieux faire que tous partagent, il nous faut de la conviction et de la méthode : c'est ainsi que tous ensemble nous avancerons.

2014 a été une année importante pour la lutte contre les stéréotypes dans les médias. A l'initiative du gouvernement, la loi du 4 août a confié au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel une mission d'observation et de contrôle, qui va nous permettre de mesurer finement ce qui se joue sur nos écrans. Plus largement dans ce domaine, comme dans bien d'autres, rendre visible l'invisible constitue la condition première de la mobilisation.

Faire progresser l'égalité dans la culture et la communication, c'est promouvoir les principes démocratiques auxquels nous tenons. Mais c'est aussi promouvoir une vision moderne et généreuse de l'art et de la culture, au profit de tous.

Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et de la Communication

SOMMAIRE

Introduction 6

Repères sur l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication 8

Liste des tableaux 11

Administration et organismes sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication 12

- Postes de direction 13
- Conseil d'administration 17
- Commissions et instances consultatives 18
- Emploi et rémunération 20
- Jury et concours 25

Secteur culturel et artistique 26

- Postes de direction 27
- Accès aux moyens de production 29
- Présence des femmes dans les programmations artistiques et dans les médias 32
- Consécration artistique 40
- Formation, emploi, rémunérations 42

INTRODUCTION

Depuis 2013, le rapport de l'Observatoire des inégalités entre les femmes et les hommes établi par le Ministère de la culture et de la communication permet de disposer d'un tableau de bord annuel qui donne à voir précisément la proportion de femmes accédant à des postes de direction, les écarts de rémunération, la présence des femmes artistes dans les programmations des lieux de spectacle ou des médias, dans les formations artistiques et culturelles et dans les professions, mais également les écarts que l'on peut constater en matière de reconnaissance artistique.

Comme les autres années, les données présentées couvrent la diversité des secteurs qui constituent le champ de la culture et de la communication : patrimoine, création artistique, cinéma et audiovisuel, livre, presse. La présentation a été modifiée pour en faciliter la lecture, en deux chapitres distincts : le premier concerne l'administration et les organismes sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication, et le second le secteur culturel et artistique. Ce rapport peut ainsi jouer davantage le rôle qui lui a été assigné, de levier d'action. C'est en effet la connaissance de la réalité à un moment donné, et l'évolution des chiffres dans la durée, qui permettent d'obtenir des indicateurs de résultat et d'agir pour les améliorer.

Mais surtout, ce rapport donne une place plus importante à la synthèse, grâce aux « repères » situés au début de cette brochure, et surtout aux commentaires et aux analyses que l'on peut tirer de ces chiffres, qui sont placés dorénavant au fil des tableaux.

Plus de cinquante tableaux sont réunis dans ce rapport, ce qui représente un travail de collecte très important. Comme les autres années, il a été coordonnée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), sous l'autorité du Secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication. Toutes les données réunies dans ce rapport ont été produites grâce au précieux concours de l'ensemble des services du Ministère, ainsi que celui d'organismes extérieurs (Centre national du livre, Centre national du cinéma et de l'image animée, Centre national du théâtre, Entreprises de l'audiovisuel public, Conseil supérieur de l'audiovisuel, SACD, SACEM). Que tous soient ici chaleureusement remerciés pour ces précieuses contributions, qui permettent aujourd'hui encore de disposer d'un outil qui met au jour de la façon la plus large possible les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la culture et de la communication.

Muriel Genthon
Haute fonctionnaire à la promotion
de l'égalité entre les femmes et les hommes

REPÈRES

SUR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

POSTES DE DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES, ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Peu de femmes aux postes de direction de la sphère culturelle

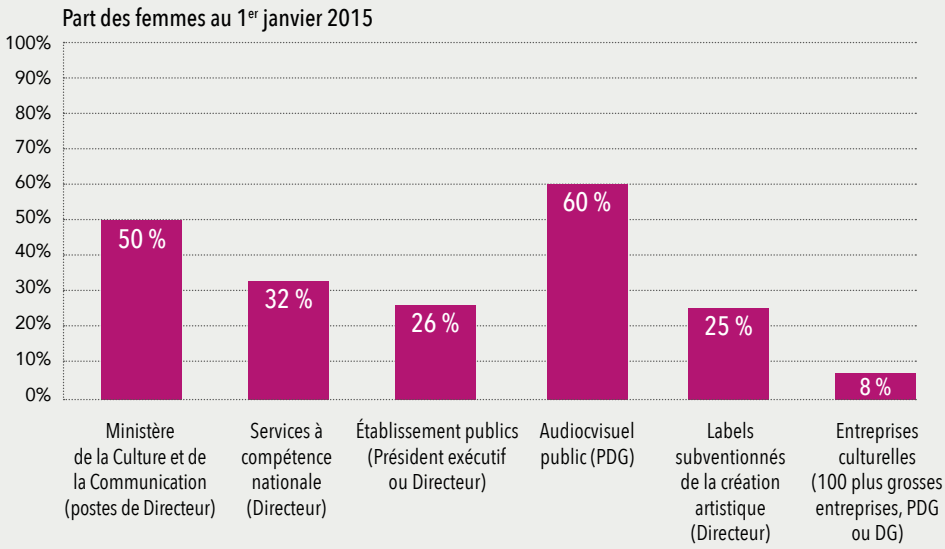

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes

Des subventions et budgets de production moindres

-43 %

Cinéma
Écart femmes/hommes pour les devis moyen de production des films de long métrage, selon le sexe du réalisateur, 2013

-19 %

Livre
Écart femmes/hommes pour les subventions moyennes accordées par le Centre national du livre à des personnes physiques, 2014

Source : CNC, CNL

PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET PRESENCE DANS LES MEDIAS

Les femmes peu présentes dans les programmations ou comme auteurs

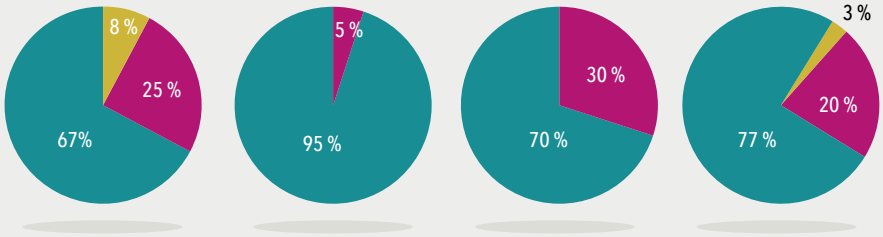

Théâtre
(mises en scène/chorégraphies dans les lieux de spectacle subventionnés, 2013-2014)

Musique
(chefs d'orchestre dans les orchestres permanents, et les concerts et opéras des théâtres lyriques, 2014-2015)

Livre
(invités des 12 principaux festivals aidés par le Centre national du livre en 2012)

Cinéma
(réalisation des films de long métrage agréés en 2013)

Femmes Hommes Mixte

Source : CNT, SACD, CNL, CNC

Présence des femmes à l'écran et à la radio

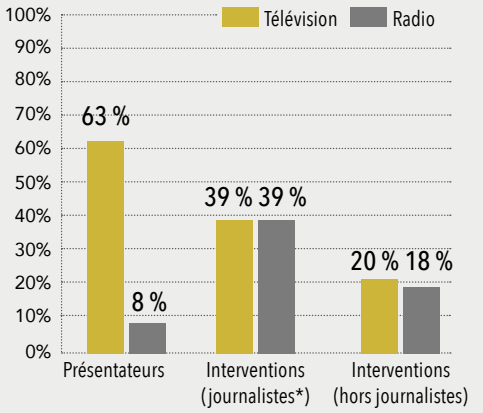

Présence des femmes dans les éditions d'information de 20h et d'avant soirée des chaînes de télévision généralistes, et dans les éditions d'information de 8h des radios nationales généralistes au 1er trimestre 2014
Source : CSA/ INA

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATION

De plus en plus de femmes dans l'enseignement supérieur Culture

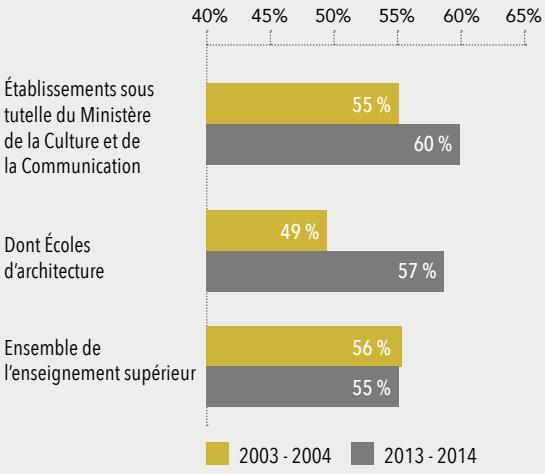

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS

Des écarts de rémunération marqués

-20%

Écart de salaire horaire entre femmes et hommes dans les entreprises culturelles en 2012

Place des femmes dans la hiérarchie salariale

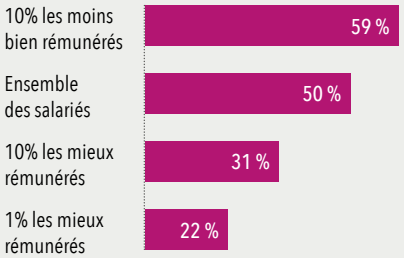

Source : INSEE, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Les femmes peu souvent récompensées

4 Césars du meilleur film sur 40 lauréats - 1973-2015 — **10%**

1 palme d'or au Festival de Cannes pour 52 lauréats - 1970-2015 — **2%**

4 Victoires de la Musique du meilleur album pour 45 lauréats - 1985-2015 — **8%**

170 prix littéraires sur 735 lauréats* - 1900-2014 — **24%**

* 13 principaux prix littéraires
Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes

LISTE DES TABLEAUX

Sont présentés ci-dessous la liste des tableaux produits dans ce rapport, classés selon le champ décrit, le type de structure ou le domaine d'activité couvert.

	Postes de direction et ressources humaines	Formation, emploi et rémunérations	Accès aux moyens de production	Programmation artistique, présence des femmes dans les médias, consécration artistique
Données transversales				
Ministère de la Culture et de la Communication, collectivités territoriales	Tableau 1 Tableau 14 Tableau 23	Tableau 18		
Établissements publics et services à compétence nationale	Tableau 2 Tableau 3 Tableau 4 Tableau 5 Tableau 12	Tableau 19 Tableau 20		
Entreprises	Tableau 28	Tableau 62 Tableau 63		
Auteurs		Tableau 60 Tableau 64 Tableau 65		
Enseignement artistique et culturel, formation	Tableau 27	Tableau 56 Tableau 57 Tableau 58		
Données sectorielles				
Patrimoines (archéologie, musées, architecture, archives)	Tableau 11 Tableau 25 Tableau 26	Tableau 61		Tableau 40
Création artistique (spectacle vivant, arts plastiques)	Tableau 24		Tableau 29	Tableau 34 Tableau 35 Tableau 36 Tableau 37 Tableau 38 Tableau 39
Livre	Tableau 16 Tableau 17		Tableau 30	Tableau 41 Tableau 54 Tableau 55
Audiovisuel	Tableau 6 Tableau 7 Tableau 8 Tableau 9 Tableau 10 Tableau 13 Tableau 15	Tableau 21 Tableau 22	Tableau 31 Tableau 32 Tableau 33	Tableau 42 Tableau 43 Tableau 44 Tableau 45 Tableau 46 Tableau 47 Tableau 48 Tableau 49 Tableau 50 Tableau 51 Tableau 52

ADMINISTRATION ET ORGANISMES SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

POSTES DE DIRECTION

Au 1er janvier 2015, la moitié des postes de directeurs de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication, et 41 % des autres postes d'encadrement, sont occupés par des femmes (tableau 1). On retrouve également près de 40 % de femmes parmi les directeurs régionaux des affaires culturelles, et 50 % de femmes parmi les directeurs régionaux adjoints. La part des femmes aux postes de directeurs de l'administration centrale et celle parmi les directeurs régionaux des affaires culturelles ont progressé depuis 2013, elles étaient alors respectivement de 25 % et de 21 %.

À titre de comparaison, on comptait au 1er janvier 2013 28 % de femmes dans l'ensemble des postes de direction et d'encadrement supérieur de la fonction publique. Il y avait ainsi 26 % de femmes parmi l'ensemble des directeurs d'administrations centrales, et 27 % de femmes parmi les chefs de service et sous-directeurs d'administrations centrales.

On compte au 1er janvier 2015 six femmes parmi les dix-neuf directeurs de services à compétence nationale (32%) (tableau 2).

Dans un établissement public sur quatre sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, le poste de direction le plus élevé est occupé par une femme (tableau 3). Les établissements publics dédiés au spectacle vivant font figure d'exception (9%), seul le Centre national de la danse est dirigé par une femme.

Au 1er janvier 2015, seuls quatre des établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication disposant d'un président exécutif sont présidés par des femmes (22%) : le Centre national du cinéma et de l'image animée, Universcience, l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, et le musée Guimet. Cinq établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication sans présidents exécutifs (24%), et dix établissements publics de l'enseignement supérieur culture (30%) sont dirigés par des femmes (tableaux 4).

Trois entreprises de l'audiovisuel public sur cinq sont dirigées par des femmes (60%) : Arte France, France Médias Monde et l'Institut national de l'audiovisuel (tableau 6). Deux femmes sont à la tête d'antennes du groupe France Télévisions (33%) et trois femmes à la tête d'antennes de Radio France (43%) (tableau 8). Les fonctions de direction des réseaux France 3 et France Bleu sont peu féminisées. La part des femmes parmi les directeurs de pôles, les délégués d'antenne, les rédacteurs en chef et les chefs de centre du réseau France 3 n'excède pas les 20 % (tableau 9). Un tiers des rédacteurs en chefs et moins de 10 % des directeurs de stations du réseau France Bleu sont des femmes (tableau 10).

Direction du Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 1 : Part des femmes dans les postes de direction du ministère de la Culture et de la Communication

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Postes de directeurs d'administration centrale, chef de l'inspection générale						
Directeurs généraux et Secrétaire général	1	3	4	**25 %**	25 %	25%
Autre (*)	4	2	6	**67 %**	29 %	29%
Total	**5**	**5**	10	**50 %**	**27 %**	**27%**
Postes d'encadrement d'administration centrale (hors postes de directeurs)						
Chefs de service	6	3	9	**66 %**	67 %	60%
Sous-directeurs	6	14	20	**30 %**	45 %	37%
Total	**12**	**17**	**29**	**41 %**	**52 %**	**43%**
Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)						
Directeurs régionaux	11	17	28	**39 %**	38 %	21%
Directeurs régionaux adjoints	11	11	22	**50 %**	60 %	61%
Secrétaires généraux	13	10	23	**57 %**	62 %	59%
Chefs des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP)	31	65	96	**32%**	29%	nd
Total	**66**	**103**	**169**	**39%**	**38%**	**nd**

(*) Directeurs généraux adjoints, secrétaire général adjoint, délégué général à la langue française et aux langues de France, chef de l'inspection générale des affaires culturelles.
Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.
Poste de délégué général à la langue française et aux langues de France non attribué au 1er janvier 2015.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

POSTES DE DIRECTION

Services à compétence nationale

Tableau 2 : Part des femmes dans les postes de direction des services à compétence nationale

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Directeurs	6	13	**19**	**32 %**	28 %	29 %

Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

Établissements publics

Tableau 3 : Part des femmes dans le poste de direction le plus élevé* des établissements publics

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Domaine d'activité						
Musée, patrimoine[1]	6	15	21	**29 %**	29 %	25%
Spectacle vivant[2]	1	10	11	**9 %**	27 %	27%
Enseignement	10	23	33	**30 %**	24 %	24%
Autre[3]	2	5	7	**29 %**	14 %	0%
Total	**19**	**53**	**72**	**26 %**	**25 %**	**22%**
Taille de l'établissement						
Moins de 100 salariés	6	19	25	**24 %**	20%	21%
100-499 salariés	11	25	36	**31 %**	30%	24%
500 salariés ou plus	2	9	11	**18 %**	18 %	18%
Total	**19**	**53**	**72**	**26 %**	**25%**	**22%**

(*) Président en cas d'existence d'un président exécutif ou Directeur général/Directeur sinon.
(1) CMN, CNAP-GP, CAPA, Universcience, Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Orsay, le Louvre, Château, musée et domaine national de Versailles, Guimet, Mucem, Picasso, Fontainebleau, Rodin, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP, Sèvres-Céramique.
(2) CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.
(3) AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, Villa Arson.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

Tableau 4 : Part des femmes dans les postes de direction des établissements publics

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Établissements avec un président exécutif (hors enseignement)						
Président	4	14	18	**22 %**	28 %	18 %
Directeur général	9	9	18	**50 %**	54 %	47 %
Établissement sans président exécutif (hors enseignement)						
Directeur général ou administrateur général	5	16	21	**24 %**	27 %	24 %
Enseignement						
Directeur	10	23	33	**30 %**	30 %	24 %

Note : les établissements publics sont divisés en trois groupes : 18 établissements avec un président exécutif (BNF, CMN, CNAC-GP, CNC, CNL, CAPA, Universcience, EPMQB, EPPGHV, Mucem, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Château, musée et domaine national de Versailles, Musée des arts asiatiques Guimet, Musée Picasso, Château de Fontainebleau, OPPIC, RMN-GP) ; 21 établissements sans président exécutif (AFR, BPI, CNCVJ, CND, CNAP, Cité de la musique, Comédie-Française, Domaine national Chambord, Cité de la céramique Sèvres, INHA, INP, INRAP, Musée Rodin, Opéra Comique, Opéra national de Paris, Palais de la Porte Dorée-CNHI, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg, Villa Arson) et 34 relèvent de l'enseignement (20 écoles d'architecture, 6 écoles d'art en région, ENSBA, ENSAD, ENSCI, ENSMIS, CNSAD, CNSML, CNSMP, École du Louvre).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

POSTES DE DIRECTION

Établissements publics

Tableau 5 : Composition des comités de direction des plus grands établissements publics*

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Membres des comités de direction	30	68	**98**	**31 %**	38 %	32 %

(*) 10 établissements publics ayant le plus de salariés : BNF, Musée du Louvre, Opéra national de Paris, RMN-GP, CMN, Universcience, CNAC-GP, INRAP, Château, musée et domaine national de Versailles, CNSMP. Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

Audiovisuel public

Tableau 6 : Part des femmes parmi les présidents des entreprises de l'audiovisuel public

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
France Télévisions (président-directeur général)	1					
Radio France (président-directeur général)	1					
Arte France (présidente du directoire)		1				
France Médias Monde (présidente-directrice générale)		1				
INA (président-directeur général)		1				
Total	**2**	**3**	**5**	**60 %**	**40%**	**40%**

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

Tableau 7 : Part des femmes dans les comités de direction des entreprises de l'audiovisuel public

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
France Télévisions						
Comité de présidence	5	-	**5**	**0 %**	0 %	nd
Comité opérationnel	7	-	**7**	**0 %**	0 %	nd
Radio France	14	9	**23**	**39 %**	38 %	26 %
Arte France	9	14	**23**	**65 %**	65 %	63 %
France Médias Monde	4	3	**7**	**43 %**	43 %	50 %
INA	8	2	**10**	**30 %**	**20 %**	**20 %**

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

Tableau 8 : Part des femmes dans les directions des antennes de l'audiovisuel public

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
France Télévisions[1]	4	2	**6**	**33 %**	17 %	17 %
Radio France[2]	4	3	**7**	**43 %**	0 %	0 %
France Médias Monde[3]	1	2	**3**	**67 %**	67 %	nd

(1) Directeurs des antennes France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô et 1ère.
(2) Directeurs des antennes France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, Mouv', Fip, France Musique.
(3) Directeur des antennes France 24, RFI et MCD.
Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

POSTES DE DIRECTION

Audiovisuel public

Tableau 9 : Part des femmes sur certaines fonctions du réseau France 3

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Directeur de pôle	4	1	**5**	**20 %**	0 %	0 %
Délégué d'antenne	22	2	**24**	**9 %**	8 %	12 %
Rédacteur en chef	21	3	**24**	**13 %**	12 %	8 %
Chef de centre	24	-	**24**	**0 %**	0 %	0 %

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

Tableau 10 : Part des femmes sur certaines fonctions du réseau France Bleu

	Au 1er janvier 2015			
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Directeur de station	41	3	**44**	**7%**
Rédacteur en chef	29	15	**44**	**34%**
Responsable des programmes	34	10	**44**	**23%**
Responsable technique	42	2	**44**	**5 %**

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

Musées nationaux

Tableau 11 : Part des femmes à la direction des Musées nationaux

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Direction de l'établissement*	8	18	**26**	**31 %**	33 %
Direction du Musée national**	13	19	**32**	**41 %**	42 %

(*) L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le musée Eugène Delacroix et l'établissement public du musée d'Orsay, le musée d'Orsay, le musée national Hébert et le musée national de l'Orangerie

(**) Il y a 32 musées nationaux relevant du ministère de la Culture et de la Communication qui ont actuellement un directeur général nommé. Ces musées peuvent être autonomes, ou dépendre d'un EP ou d'un SCN. Ces 32 musées nationaux ne représentent pas l'ensemble des musées nationaux relevant du ministère de la culture et de la communication, seulement ceux qui ont un responsable désigné.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des Patrimoines, Service des musées de France.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er janvier 2015, on compte 50 % de femmes parmi les membres des conseils d'administration des établissements public sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (tableau 12). En 2013, seul un membre sur trois était une femme. Il y a 42 % de femmes parmi les membres des conseils d'administration des entreprises de l'audiovisuel public en 2015, contre 35 % en 2013 (tableau 13).
Le conseil d'administration de France Télévisions est le moins féminisé (27 % de femmes parmi ses membres).

Établissements publics

Tableau 12 : composition des conseils d'administration des établissements publics (personnalités qualifiées uniquement)

	Au 1er janvier 2015					Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Nombre d'établissements	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Domaine d'activité							
Musée, patrimoine[1]	21	51	50	**101**	**50 %**	43 %	37%
Spectacle vivant[2]	11	18	20	**38**	**47 %**	52 %	52%
Enseignement	33	83	87	**170**	**49 %**	29 %	24%
Autre[3]	7	24	18	**42**	**57 %**	51 %	44%
Total	**72**	**176**	**175**	**351**	**50 %**	**38 %**	**33%**
Taille de l'établissement							
Moins de 100 salariés	25	64	59	**123**	**52 %**	46 %	38%
100-499 salariés	36	84	89	**173**	**49 %**	31 %	30%
500 salariés ou plus	11	28	27	**55**	**51 %**	39 %	31%
Total	**72**	**176**	**175**	**351**	**50 %**	**38 %**	**33%**

(*) Président en cas d'existence d'un président exécutif ou Directeur général/Directeur sinon.
(1) CMN, CNAP-GP, CAPA, Universcience, Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Orsay, le Louvre, Versailles, Guimet, Mucem, Picasso, Fontainebleau, Rodin, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP, Sèvres-Céramique.
(2) CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.
(3) AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, Villa Arson.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

Audiovisuel public

Tableau 13 : Composition des conseils d'administration dans les entreprises de l'audiovisuel public

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Conseil d'administration						
France Télévisions	4	11	15	**27 %**	27 %	27 %
Arte France (conseil de surveillance)	6	8	14	**43 %**	36 %	29 %
Radio France	5	7	12	**42%**	31 %	31 %
INA	5	5	10	**50 %**	25 %	25 %
France Médias Monde	7	7	14	**50 %**	60 %	53 %
Ensemble de l'audiovisuel public	**27**	**38**	**65**	**42 %**	**36 %**	**35 %**
Dont : personnalités indépendantes						
France Télévisions	2	3	5	**40 %**	60 %	60 %
Arte France (conseil de surveillance)	0	3	3	**0 %**	0 %	0 %
Radio France	2	2	4	**50 %**	50 %	50 %
INA	2	2	4	**50 %**	50 %	50 %
France Médias Monde	2	3	5	**40 %**	60 %	40 %
Ensemble de l'audiovisuel public	**8**	**13**	**21**	**38 %**	**48 %**	**43 %**

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des médias et des industries culturelles.

COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES

En 2013, près de 30 % des membres des commissions et instances consultatives placées directement auprès du ministère de la Culture et de la Communication sont des femmes (tableau 14). Les commissions du Centre national du cinéma et de l'image animée comptent 40 % de femmes, tout comme celles du Centre national du livre (tableaux 15 et 16).
La part des femmes parmi les membres des différentes commissions du Centre national du livre a fortement progressé en 2014, atteignant dans l'ensemble la parité. De fortes disparités apparaissent cependant entre les commissions, la commission diffusion ne compte par exemple en 2014 qu'un homme parmi ses 12 membres (8 %), quand les commissions arts et bibliophilie, et, librairies francophones à l'étranger restent au contraire largement masculines (tableau 17).

Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 14 : Part des femmes dans les commissions et instances consultatives placées directement auprès du ministère de la Culture et de la Communication

	Au 1er janvier 2013*			
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**
Commissions relevant de :**				
Cabinet de la Ministre***	12	39	51	**24 %**
Secrétariat général	84	175	259	**32 %**
Direction générale des patrimoines	172	449	621	**28 %**
Direction générale de la création artistique	71	183	254	**28 %**
Direction générale des médias et des industries culturelles	29	46	75	**39 %**
Total	**368**	**892**	**1 260**	**29 %**

(*) dernières données disponibles
(**) il s'agit ici de la Direction ou du service suivant principalement la commission en question.
(***) Comité d'histoire du Ministère (35 membres) et Conseil des Arts et Lettres (16 membres).
Notes : certaines femmes peuvent être présentes dans plusieurs commissions.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Sous-direction des affaires juridiques.

Centre national du cinéma et de l'image animée

Tableau 15 : Part des femmes dans les commissions du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

	Juin 2013 (*)			
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**
Présidents et vice-présidents	14	31	45	**31 %**
Membres et membres suppléants	328	486	814	**40 %**
Total	**342**	**517**	**859**	**40 %**

(*) dernières données disponibles
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES

Centre national du livre

Tableau 16 : Part des femmes dans les membres des commissions du Centre national du livre (CNL)

	2014				2013
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**	**Part des femmes**
Présidents	7	10	17	**41 %**	28 %
Membres	116	115	231	**50 %**	42 %
Total	**123**	**125**	**248**	**50 %**	41 %

Note : du fait de sa fonction au sein d'une institution, un homme est membre de trois commissions différentes: extraduction littérature, extraduction sciences humaines et sociales, librairies francophones à l'étranger
Source : Centre national du livre.

Tableau 17 : Part des femmes dans les membres et présidents des commissions du Centre national du livre

	2014				2013
Commission	**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**	**Part des femmes**
Diffusion*	11	1	12	92 %	91%
Théâtre	10	4	14	71 %	60 %
Extraduction Littérature	8	5	13	62 %	56 %
Vie littéraire	7	5	12	58 %	58%
Extraduction Sciences humaines et sociales	7	5	12	58 %	36 %
Jeunesse	7	6	13	54 %	73 %
Bande dessinée	7	6	13	54 %	38 %
Littératures étrangères	9	9	18	50 %	50 %
Librairies de référence	5	5	10	50 %	50 %
Littérature classique	7	7	14	50 %	38 %
Roman	7	7	14	50 %	27 %
Poésie	8	9	17	47 %	38 %
Philosophie	7	9	16	44 %	42 %
Sciences humaines et sociales	7	11	18	39 %	24 %
Économie numérique	6	10	16	38 %	15 %
Littérature scientifique et technique	3	5	8	38 %	11 %
Arts et bibliophilie	4	11	15	27 %	20 %
Librairies francophones à l'étranger	3	10	13	23 %	25 %
Total	**123**	**125**	**248**	**50 %**	**41 %**

* Bibliothèques.
Note : du fait de sa fonction au sein d'une institution, un homme est membre de trois commissions différentes: extraduction littérature, extraduction sciences humaines et sociales, librairies francophones à l'étranger.
Source : Centre national du livre.

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

En 2012, près de 53 % des agents titulaires du ministère de la Culture et de la Communication étaient des femmes, ce qui correspond à la moyenne constatée dans l'ensemble des ministères (hors enseignants). Si la part des femmes parmi les titulaires de catégorie A (48%) est également comparable à la moyenne de l'ensemble des ministères, les femmes sont davantage présentes parmi les titulaires de catégorie B du ministère de la Culture et de la Communication (58 % contre 46 % en moyenne pour l'ensemble des ministères), et elles le sont moins parmi les titulaires de catégorie C (55 % contre 65 % en moyenne).

En 2013, les femmes composent 50 % de l'effectif des titulaires de catégorie A, 60 % de l'effectif des titulaires de catégorie B et 56 % de l'effectif des titulaires de catégorie C (tableau 18). Sur 30 corps de titulaires dénombrés au ministère de la Culture et de la Communication, 14 comptent entre 40 % et 60 % de femmes en équivalent temps plein, 9 en comptent plus de 60 %, et 7 moins de 40 %.

Parmi les agents titulaires de catégorie A et B, les femmes ont en moyenne un indice de rémunération inférieur à celui des hommes. Pour les agents de catégorie C, les indices moyens des femmes et des hommes sont comparables. À indice de rémunération équivalent, pour les agents de catégorie A, la rémunération indemnitaire des femmes est inférieure à celle des hommes. Elle est supérieure à celle des hommes pour les agents de catégorie B et C.

Selon les déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2012, dernières données disponibles traitées et diffusées par l'Insee, dans les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 5 % à celui des hommes (tableau 19). Si les femmes constituent la moitié des effectifs des établissements publics (52%), elles sont surreprésentées parmi les 10 % des salariés les moins bien rémunérés (59% de femmes) et sous représentées parmi les 10 % les mieux rémunérés (46%) (tableau 20).

L'écart entre le salaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises de l'audiovisuel public est de près de 14 % (tableau 21). Les femmes représentent 45 % des effectifs des entreprises de l'audiovisuel public, et sont largement sous représentées parmi les 10 % de salariés les mieux rémunérés (28% de femmes) (tableau 22).

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 18 : Effectifs et rémunérations comparées des agents du Ministère de la Culture et de la communication en 2013*

Par corps			Femmes			Hommes				
Catégorie d'emploi	Corps	Catégorie	Effectif**	IM moyen ***	Montant moyen primes servies	Effectif**	IM moyen **	Montant moyen primes servies	Part des femmes dans l'effectif total	[Montant moy. primes servies / IM moy.] Femmes / [Montant moy. primes servies / IM moy.] Hommes
Administrative	ADMINISTRATEURS CIVILS	A	20	825	31 254	20	847	33 546	50%	96%
	ATTACHES ADM. ETAT	A	288	584	12 295	179	598	13 668	62%	92%
	EMPLOIS FONCTIONNELS	A	57	921	29 418	60	984	32 908	49%	95%
	INSPECTEURS CONSEILLERS CRÉATION	A	86	674	6 917	72	679	6 709	54%	104%
	INSPECTEURS GENERAUX AFF.C.	A	7	1 158	29 388	14	1 198	30 474	33%	100%
	SECRETAIRES ADMINISTRATIFS	B	540	437	4 982	138	437	4 860	80%	102%
	ADJ.ADM. ETAT	C	1 329	361	3 896	246	345	3 672	84%	102%
Scientifique	ARCHITECTES URBANISTES	A	96	688	13 779	143	772	16 722	40%	92%
	ASSISTANTS INGENIEURS	A	47	469	3 153	28	493	3 266	63%	102%
	BIBLIOTHECAIRES	A	25	540	4 522	8	524	4 713	76%	93%
	CHARGES D'ETUDES DOCUMENTAIRES	A	288	549	5 403	84	580	5 292	77%	108%
	CONSERVATEURS GAUX BIBLIOTHEQUE	A	20	1 091	9 845	23	1 117	9 526	47%	106%
	CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUE	A	115	721	6 207	61	723	6 410	65%	97%
	CONSERVATEURS PATRIMOINE	A	296	665	5 294	224	713	5 551	57%	102%
	CONSERVATEURS GAUX PATRIMOINE	A	51	1 073	8 809	70	1 097	9 197	42%	98%
	INGENIEURS DE RECHERCHE	A	44	695	6 091	40	745	6 114	52%	107%
	INGENIEURS D'ETUDES	A	100	617	4 351	99	598	4 062	50%	104%
	BIBLIOTHECAIRES. ASSIS.SPEC.	B	35	485	3 167	19	445	3 496	65%	83%
	SECRETAIRES DE DOCUMENTATION	B	149	408	3 385	59	421	3 568	72%	98%
	TECHNICIENS DE RECHERCHE	B	35	435	2 934	47	454	3 265	43%	94%
Surveillance	ADJOINTS TECHN. ASM	C	740	334	1 919	1 120	346	2 022	40%	98%
	MAGASINIERS SPECIALISES	C	13	356	2 552	16	361	2 766	45%	94%
Technique et enseignement	CHEFS DE TRAVAUX D'ART	A	25	532	5 093	44	564	4 978	36%	108%
	INGENIEURS DES SERV. CULTURELS	A	84	464	4 206	113	543	5 438	43%	90%
	PROFESSEURS ECOLES D'ART	A	26	655	713	71	696	927	27%	82%
	PROFESSEURS ECOLES D'ARCHITECTURE	A	21	930	–	63	918	–	25%	–
	MAITRES ASSISTANTS ECOLES D'ARCHITECTURE	A	171	670	–	476	705	–	26%	–
	TECHNICIENS D'ART	B	240	421	3 461	211	450	3 374	53%	110%
	TECHNICIENS DES S.C. ET B.F.	B	179	408	2 866	301	440	3 142	37%	98%
	ADJ.TECH. ETAT	C	59	361	3 329	327	362	3 025	15%	110%

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Ministère de la Culture et de la Communication

Par catégorie statutaire :

			Femmes			Hommes				
		Catégorie	Effectif**	IM moyen ***	Montant moyen primes servies	Effectif**	IM moyen ***	Montant moyen primes servies	Part des femmes dans l'effectif total	[Montant moy. primes servies / IM moy.] Femmes / [Montant moy. primes servies / IM moy.] Hommes
Ministère	Agents titulaires	A	1 867	646	8 307	1 892	710	9 995	50%	91%
		B	1 178	428	4 045	775	443	3 620	60%	116%
		C	2 141	351	3 184	1 709	350	2 461	56%	129%

(*) : Dernières données disponibles
(**) : Personnes physiques
(***) : IM= indice majoré

Précisions :
Les tableaux ci-dessus présentent pour chaque corps de titulaires (ou chaque catégorie statutaire), pour les femmes d'une part et pour les hommes d'autre part, le montant annuel moyen de primes versé et l'indice moyen de rémunération. Ces moyennes ont été calculées à partir des données constituées par la population des agents titulaires rémunérés sur le budget du ministère de la culture et de la communication pendant douze mois consécutifs, excluant les agents entrés ou sortis en cours d'année.

Afin de neutraliser les différences indemnitaires liées à l'avancement dans la carrière, la comparaison n'est pas directement établie entre les montants indemnitaires moyens servis aux femmes et aux hommes, mais sur la base d'un indicateur construit comme suit : [montant moyen des primes servies aux femmes / IM moyen des femmes] / [montant moyen des primes servies aux hommes / IM moyen des hommes]. A titre d'exemple, l'indicateur ainsi calculé pour le corps des administrateurs civils est égal à 96% et témoigne, à indice de rémunération équivalent, d'une rémunération indemnitaire des femmes inférieure à celle des hommes. A contrario, dans le corps des inspecteurs et conseillers de la création, de l'enseignement artistique et de l'action culturelle, la rémunération indemnitaire des femmes est supérieure à celle des hommes avec un indicateur égal à 102%.
Les montants indemnitaires moyens comparés femmes / hommes font ressortir une inégalité de la rémunération indemnitaire selon la catégorie statutaire et le corps d'appartenance. Des inégalités en défaveur des femmes sont observées au sein de la catégorie A, particulièrement dans la filière administrative. Au sein des catégories B et C, a contratrio, les inégalités peuvent être observées en faveur des femmes dans certains corps. Des particularités sont à signaler concernant les corps d'ingénieurs des services culturels, de bibliothécaires et de bibliothécaires assistants spécialisés.

Périmètre :
Le calcul du montant moyen des primes servies a été volontairement limité aux types de primes dans l'attribution desquelles une discrimination selon le genre est susceptible d'être observée : primes attachées à la manière de servir de l'agent par opposition aux primes de service fait. Ont été retenues à ce titre :
- indemnités d'administration et de technicité D.2002-61 (adjoints administratifs, secrétaires administratifs, adjoints techniques, techniciens des services culturels, secrétaires de documentation, adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage, magasiniers),
- indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires D.2002-62 et D.2002-63 (secrétaires administratifs, techniciens d'art, chefs de travaux d'art, techniciens des services culturels, chargés d'études documentaires, bibliothécaires, bibliothécaires assistants spécialisés),
- primes de rendement D.50-196 (adjoints administratifs, secrétaires administratifs, adjoints techniques, secrétaires de documentation, chargés d'études documentaires),
- primes de fonction et de résultats D.2008-1533 (administrateurs civils, emplois fonctionnels, attachés),
- indemnités de fonctions, indemnités de performance (emplois fonctionnels)
- primes d'activité (inspecteurs généraux des affaires culturelles),
- indemnités de charges administratives D.94-751 (ICCEAAC),
- indemnités de rendement et de fonctions D.2007-1366 (architectes urbanistes de l'Etat),
- indemnités scientifiques D.90-409 (conservateurs du patrimoine),
- primes de rendement D.90-408 (conservateurs généraux du patrimoine),
- indemnités spéciales D.98-40 (conservateurs de bibliothèque),
- primes de rendement D.92-33 (conservateurs généraux de bibliothèque),
- primes de technicité forfaitaire des bibliothèques (bibliothécaires, bibliothécaires assistants spécialisés),
- primes de participation à la recherche scientifique D.92-990 (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs, techniciens de recherche),
- primes de service et de rendement D.200-950 (ingénieurs des services culturels).

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, Service des ressources humaines.

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Établissements publics

Tableau 19 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés	**- 7,9 %**	**- 8,1 %**	**-5,0 %**
Détail par âge			
18-29 ans	- 5,2 %	- 5,1%	-2,5 %
30-49 ans	- 5,6 %	- 7,3 %	-4,3 %
50 ans ou plus	- 7,4 %	- 5,7 %	-2,8 %

Lecture : en 2012, parmi les salariés des établissements publics, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 5 % à celui des hommes. Cet écart est de – 2,5 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Champ : établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication.
Dernières données disponibles
Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général,département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 20 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés des établissements publics	**50%**	**51%**	**52 %**
Détail par niveau de rémunération			
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58%	60%	59%
…			
10 % de salariés les mieux rémunérés	42%	42%	46%
5 % de salariés les mieux rémunérés	41%	38%	47%
1 % de salariés les mieux rémunérés	30%	29%	42%

Lecture :
- en 2012, parmi l'ensemble des salariés des établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication, on compte 52% de femmes
- en 2012, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces établissements, la part des femmes n'est plus que de 42 %.

Champ : établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication.
Dernières données disponibles
Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, département des études, de la prospective et des statistiques

Audiovisuel public

Tableau 21 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises de l'audiovisuel public

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés	**- 15,0 %**	**- 13,9 %**	**-13,7 %**
Détail par âge			
18-29 ans	- 5,8 %	- 5,8 %	-2,8 %
30-49 ans	- 11,6 %	- 11,4 %	-11,5 %
50 ans ou plus	- 16,3 %	- 13,1 %	-12,7 %

Lecture : en 2012, parmi les salariés des entreprises de l'audiovisuel public, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 13,7 % à celui des hommes. Cet écart est de -2,8 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Champ : entreprises de l'audiovisuel public.
Dernières données disponibles
Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, département des études, de la prospective et des statistiques

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Audiovisuel public

Tableau 22 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises de l'audiovisuel public

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel public	**44%**	**45%**	**45%**
Détail par niveau de rémunération			
10 % de salariés les moins bien rémunérés	58%	60%	59%
10 % de salariés les mieux rémunérés	27%	28%	28%
5 % de salariés les mieux rémunérés	25%	27%	26%
1 % de salariés les mieux rémunérés	16%	20%	21%

Lecture :
- en 2012, parmi l'ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel public, on compte 45% de femmes
- en 2012, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 21%.

Champ : entreprises de l'audiovisuel public.
Dernières données disponibles
Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général, département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 23 : Composition des jurys des examens professionnels du ministère de la Culture et de la Communication

Composition du jury

	2014				2013	2011
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**	**Part des femmes**	**Part des femmes**
Concours						
Catégorie A	58	110	168	**35 %**	27 %	32 %
Catégorie B	25	36	61	**41 %**	///	///
Catégorie C	16	11	27	**59 %**	60 %	40 %
Total	**99**	**157**	**256**	**39 %**	**30 %**	**33 %**
Examens professionnels						
Catégorie A	6	8		**43 %**	64 %	46 %
Catégorie B	29	32		**48 %**	57 %	53 %
Catégorie C	3	5		**38 %**	67 %	56 %
Total	38	45		**46 %**	61 %	52 %
Total concours et examens professionnels	**137**	**202**		**40 %**	**45 %**	**39 %**

Présidence du jury

	2014				2013	2011
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**	**Part des femmes**	**Part des femmes**
Concours						
Catégorie A	5	11	16	**31 %**	50 %	15 %
Catégorie B	-	10	10	**0 %**	///	///
Catégorie C	3	1	4	**75%**	0 %	0 %
Total	**8**	**22**	**30**	**27 %**	**33 %**	**13 %**
Examens professionnels						
Catégorie A	-	3	3	**0 %**	67 %	0 %
Catégorie B	8	5	13	**62%**	43 %	40 %
Catégorie C	1	1	2	**50%**	0 %	0 %
Total	9	9	18	**50 %**	42 %	20 %
Total concours et examens professionnels	**17**	**31**	**48**	**35 %**	**40 %**	**15 %**

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - Service des ressources humaines.

SECTEUR CULTUREL ET ARTISTIQUE

POSTES DE DIRECTION

Au 1er janvier 2015, 61 % des centres d'art et 55 % des fonds régionaux d'art contemporains sont dirigés par des femmes (tableau 24). Il y a également sept femmes parmi les douze directeurs de centres de développement chorégraphique (58%). Les femmes sont bien moins présentes à la tête des autres lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, si un quart des directeurs de centres nationaux des arts de la rue et de scènes nationales sont des femmes, elles ne sont que 10 % parmi les directeurs de scènes de musiques actuelles et aucune femme ne dirige un des orchestres subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication.

Un tiers des services territoriaux agréés en archéologie préventive sont dirigés par des femmes (tableau 25). On retrouve cette même proportion parmi les dirigeants des trente musées de France accueillant le plus de visiteurs (tableau 26). Douze des cinquante-neuf établissements territoriaux de l'enseignement supérieur Culture sont dirigés par des femmes, soit 20 % (tableau 27).

Moins de 10 % des 100 plus grandes entreprises culturelles en France en termes de chiffre d'affaires sont dirigées par des femmes (tableau 28).

Création artistique - Structures subventionnées

Tableau 24 : Part des femmes parmi les directeurs des lieux de création et de diffusion des arts plastiques et du spectacle vivant subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication*

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2013
	Directeurs					
	Nombre de strucutres	Mixte	Hommes	Femmes	Directeurs femmes	Directeurs femmes
Centres d'art	46	2 %	37 %	61 %	59 %	53 %
Centres de développement chorégraphique (CDC)	12	0 %	42 %	58 %	42 %	42 %
Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)	20	0 %	45 %	55 %	61 %	61 %
Centres nationaux des arts de la rue	12	17 %	58 %	25 %	0 %	0 %
Scènes nationales	70	0 %	76 %	24 %	29 %	29 %
Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR)	38	11 %	71 %	18 %	15 %	8 %
Pôles cirque	12	0 %	83 %	17 %	10 %	9 %
Opéras	13	0 %	85 %	15 %	15 %	8 %
Centres chorégraphiques nationaux (CCN)	19	5 %	84 %	11 %	16 %	26 %
Scènes de musiques actuelles	87	0 %	90 %	10 %	13 %	13 %
Centres nationaux de création musicale	6	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Orchestres**	23	0 %	100 %	0 %	0 %	4 %
Total	**358**	**2 %**	**73 %**	**25 %**	**26 %**	**25 %**
Ensembles de musique conventionnés	90	8 %	77 %	16 %	16 %	14 %
Ensembles de musique structurés	79	4 %	86 %	10 %	12 %	17 %
Ensemble de musique en centrale	7	0 %	100 %	0 %	nd	nd
Total y compris ensembles de musique structurés et subventionnés	**534**	**3 %**	**76 %**	**21 %**	**22 %**	**21 %**

(*) Structures subventionnées dans le cadre du programme 131
(**) Directeur artistique.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique.

POSTES DE DIRECTION

Collectivités territoriales

Tableau 25 : Part des femmes parmi les chefs des services territoriaux agréés en archéologie préventive

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Répartition par structure de tutelle					
Conseil général	12	22	34	**35 %**	38 %
Commune	5	18	23	**22 %**	22 %
Groupement de communes	5	6	11	**45 %**	42 %
Total	**22**	**46**	**68**	**32 %**	**33 %**

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Observatoire de l'archéologie.

Tableau 26 : Part des femmes dirigeant les Musées de France (hors Musées nationaux)

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Musées de France accueillant le plus de visiteurs (30 établissements)	10	20	30	**33 %**	37 %

Hors Musées nationaux.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des Patrimoines, Service des Musées de France.

Tableau 27 : Part des femmes parmi les directeurs des établissements territoriaux de l'enseignement supérieur Culture

	Au 1er janvier 2015			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Établissements publics de coopération culturelle (EPCC) et associations	12	47	**59**	20 %

Les données sur les établissements publics nationaux d'enseignement supérieur sont présentés dans les tableaux 3 et 4.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie

Entreprises culturelles

Tableau 28 : Part des femmes à la direction des 100 plus grosses entreprises culturelles en France

	Au 1er janvier 2015				Au 1er janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	Part des femmes
Répartition par secteur d'activité					
Livre, presse, édition	4	39	43	**9 %**	9 %
Autres secteurs (audiovisuel, spectacle, disque, etc.)	4	54	58	**7 %**	6 %
Total	**8**	**93**	**101**	**8 %**	**7 %**

Champ : 100 entreprises ayant le chiffre d'affaires le plus important en 2013, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public.
Source : INSEE (Esa) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général,département des études, de la prospective et des statistiques

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Dans le domaine de la création et de la diffusion des arts plastiques et du spectacle vivant, les femmes sont, d'une part, moins présentes que les hommes à la tête des lieux subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication (25%) (tableau 24), et d'autre part, les structures qu'elles dirigent reçoivent en moyenne moins de subventions (-38 % par rapport aux structures dirigées par des hommes) (tableau 29). Si les subventions ne varient pas selon le sexe du directeur, elles donnent une indication de l'importance des structures à la tête desquelles les hommes et les femmes sont nommés.

On compte 43 % de femmes parmi les candidats aux aides du Centre national du livre en 2014 (tableau 30). la part des femmes est également de 43 % parmi les bénéficiaires de ces aides, mais elles n'ont reçu que 38 % de l'ensemble des montants accordés. On constate en effet un écart de 19 % entre les montants moyens des aides accordées aux femmes et aux hommes.

La part des femmes parmi les candidats aux aides du Centre national du cinéma et de l'image animée est passée de 32 % en 2009 à 39 % en 2012 (tableau 31). En 2012, 44 % de ces aides ont été accordées à des femmes. La part des femmes parmi les candidats et les personnes aidées varie selon le type d'aide, on compte par exemple 49% de femmes parmi les personnes candidatant aux aides à l'audiovisuel (48 % de femmes parmi les aidés), contre 31 % parmi les personnes candidatant aux aides au court-métrage (38 % de femmes parmi les aidés).

En 2013, 20 % des longs métrages agréés ont été réalisés par des femmes, parmi les 68 films ayant bénéficié de l'avance sur recettes, 29 % ont été réalisés par des femmes (tableau 32). Les films réalisés par des femmes ont en moyenne des budgets de production moindres. Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,15 millions d'euros en 2013, soit 43% de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (5,51 millions d'euros) (tableau 33).

Création artistique

Tableau 29 : Part des femmes dirigeant les Musées de France (hors Musées nationaux)

	Subvention moyenne accordée (Ministère de la Culture et de la Communication et Collectivités territoriales) selon le sexe du directeur (en milliers d'euros)				
	2014			2013	2012
	Femmes	Hommes	Écart femmes/hommes	Écart femmes/hommes	Écart femmes/hommes
Ensemble des labels du programme création artistique *	1 450	2 331	-38 %	- 40 %	- 46 %

Note : Les subventions ne varient pas selon le sexe du directeur, elles donnent par contre une indication de l'importance des structures et permettent ainsi de savoir s'il existe des différences d'importance entre les structures à la tête desquelles les hommes et les femmes sont nommés. Les données sont estimées à partir d'un recensement complet sur l'année 2010.
(*) Structures labellisées dans le cadre du programme Création artistique (programme 131): Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), Centres d'art, Centres de développement chorégraphique (CDC), Scènes nationales, Centres chorégraphiques nationaux (CCN), Orchestres, Scènes de musiques actuelles, Pôles cirque, Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR), Opéras, Centres nationaux de création musicale, Centres nationaux des arts de la rue.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique.

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Livre

Tableau 30 : Aides accordées par le Centre national du livre (CNL) pour les auteurs et les traducteurs

	Nombre de demandes			Nombre d'aides accordées			Montant total des aides accordées			Montant moyen des aides accordées			
	2014			2014			2014			2014			
	Total	Part des femmes	Part des femmes 2012	Total	Part des femmes	Part des femmes 2012	Total (en milliers d'euros)	Part des femmes	Part des femmes 2012	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart F/H	Écart F/H 2012
Bourses	499	**42 %**	45 %	231	**41 %**	43 %	1 860	**39 %**	40 %	7 552	8 402	-10 %	- 10 %
Bourses de résidence	42	**26 %**	nd	26	**31 %**	nd	146	**30 %**	nd	5 500	5 667	-3 %	nd
Bourses de traduction	31	**39 %**	nd	18	**39 %**	nd	30	**28 %**	nd	1 214	1 995	-39 %	nd
Traducteurs étrangers	128	**53 %**	62 %	89	**55 %**	62 %	272	**53 %**	60 %	2 939	3 200	-8 %	- 11 %
Assistance culturelle*	82	**44 %**	46 %	68	**41 %**	43 %	257	**27 %**	24 %	2 429	4 715	-48 %	- 58 %
Total	**782**	**43 %**	**48 %**	**432**	**43 %**	**47 %**	**2 565**	**38 %**	**41 %**	**5 251**	**6 462**	**-19 %**	**- 22 %**

* Action sociale auprès des auteurs menée en collaboration avec la Société des gens de lettres (SGDL).
Lecture : en 2014, 499 demandes d'aides pour des bourses ont été faites auprès du CNL (dont 42 % par des femmes), 231 aides ont été accordées (dont 41 % à des femmes). Le montant total des aides versées pour les bourses est de 1,86 millions d'euros (dont 39 % pour des femmes). Parmi les auteurs ayant obtenu une aide pour une bourse, le montant moyen de l'aide versée est de 7 552 euros pour une femme et de 8 402 euros pour un homme. Source : Centre national du livre.

Cinéma et audiovisuel

Tableau 31 : Aides accordées par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) à des personnes physiques

	Nombre de personnes candidates		Nombre de personnes aidées		Taux de candidats aidés	
	Total	Part des femmes	Total	Part des femmes	Femmes	Hommes
2009	**3 253**	**32 %**	**238**	**35 %**	8,0 %	7,0 %
2010	**3 332**	**34 %**	**232**	**35 %**	7,2 %	6,9 %
2011	**2 940**	**34 %**	**291**	**37 %**	10,7 %	9,5 %
2012*	**3 269**	**39 %**	**363**	**44 %**	12,4 %	10,3 %

Champ : aide attribuées à des personnes physiques (la très grande majorité des aides du CNC sont destinées à des entreprises).
(*) dernières données disponibles.
Les 11 aides ici prises en compte sont : aide à l'écriture et à la réécriture pour le cinéma, aides au concept et à l'écriture pour l'animation audiovisuelle, aides à l'écriture pour le documentaire, aides au concept et à l'écriture pour la fiction, aides à l'écriture pour le court métrage, aides aux projets nouveaux médias, dispositif pour la Création Artistique Multimédia (DICRéAM), aide à l'écriture du fonds image de la diversité.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Tableau 32 : Bénéficiaires de l'avance sur recettes

	Nombre de projets aidés	Répartition selon le sexe du réalisateur			
		Femmes	Hommes	Mixtes*	Total
2009	72	19,4 %	77,8 %	2,8 %	**100,0 %**
2010	72	26,4 %	72,2 %	1,4 %	**100,0 %**
2011	64	28,1 %	67,2 %	4,7 %	**100,0 %**
2012	61	31,1 %	65,6 %	3,3 %	**100,0 %**
2013	68	29,4 %	63,2 %	7,4 %	**100,0 %**

(*) Films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Note : le nombre de demandes d'aides étant très important, il n'existe pas de répartition de celles-ci par sexe.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

ACCÈS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Cinéma et audiovisuel

Tableau 33 : Devis moyen des films d'initiative française

	Devis moyen en millions d'euros				Écart femmes / hommes
	Femmes	Hommes	Mixtes*	Ensemble	
2008	3,34	7,25	3,06	6,42	- 54 %
2009	4,21	5,32	4,52	5,10	- 21 %
2010	3,56	6,00	5,80	5,48	- 41 %
2011	3,49	6,04	4,35	5,41	- 42 %
2012	3,45	5,66	2,48	5,10	- 39 %
2013	3,15	5,51	1,41	4,88	-43 %

Lecture : en 2013, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,15 millions d'euros, soit 43% de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (5,51 millions d'euros).
(*) Films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Parmi les 2 500 spectacles programmés lors de la saison 2013/2014 par les Théâtres nationaux et les structures labellisées par le ministère de la Culture et de la Communication, 27 % ont été mis en scène ou chorégraphiés par des femmes, et 10 % par des équipes mixtes (tableau 34), les spectacles mis en scène ou chorégraphiés par des femmes représentent un quart de l'ensemble des représentations (tableau 36). La présence des femmes varie selon les disciplines et les publics, les spectacles mis en scènes ou chorégraphiés par des femmes représentent un tiers des représentations de danse et de spectacles destinés au jeune public, contre une représentation de cirque sur dix.

Les femmes continuent d'être largement sous représentées parmi les chefs d'orchestres, les solistes et les metteurs en scènes d'opéras (tableau 37). Lors de la saison 2014/2015, sur 480 représentations de concerts programmés par les théâtres lyriques, les orchestres permanents et les festivals, seul 5 % des chefs d'orchestres étaient des femmes.

Si en France 46 % des artistes plasticiens sont des femmes, seules 32 % des œuvres acquises en 2011 par le Fonds national d'art contemporain (Fnac) et 24 % de celles acquises par les fonds régionaux d'art contemporain (Frac) ont été réalisées par des femmes (tableau 38). La part des femmes est également faible parmi les artistes exposés par les Frac et centres d'art (tableau 39). En 2011, 23 % des artistes exposés dans les Frac et 34 % des artistes exposés dans les centres d'art étaient des femmes.

Les femmes sont plus présentes parmi les commissaires d'expositions. 38 % des commissaires des expositions des musées de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais étaient des femmes en 2014, ainsi que 43 % des commissaires des expositions déclarées d'intérêt national (tableau 40).

Plus de 1 500 auteurs ont été invités dans les festivals aidés par le Centre national du livre en 2012, moins d'un auteur sur trois était une femme (30%) (tableau 41).

36 % des courts métrages et 20 % des longs métrages ayant reçu un agrément de production en 2013 sont réalisés par des femmes (tableaux 42 et 43). En 2012, seuls 9,5 % des films cinématographiques diffusés sur les chaînes de télévision gratuites ont été réalisés par des femmes (13 % des films français, 7 % des films étrangers) (tableau 44).

Les femmes sont également sous représentées dans les émissions de télévision. En 2014, 36 % des personnes à l'antenne sur les chaînes de télévisions gratuites et Canal+ (personnages de fiction, animateurs d'émissions, chroniqueurs, etc.) sont des femmes (tableau 45).

41 % des détenteurs de la carte de presse en télévision et radio sont des femmes en 2012 (tableau 46). La part des éditions d'informations présentées par des femmes varie considérablement d'une chaîne de télévision à l'autre, et d'une radio à l'autre (tableau 47). Ainsi, au premier semestre 2014 l'ensemble des journaux du soir d'Arte ont été présentés par des femmes, contre 12 % de ceux de France 2. 14 % des éditions d'information de 8H de RTL ont été présentées par des femmes, et seules 4 % de celles d'Europe1. A la télévision comme à la radio, près de 39 % des sujets ont été conçus par des journalistes femmes (tableau 48), les femmes constituent à peine 20 % des interventions (invités, experts) dans les éditions d'information à la télévision, et 18 % à la radio (tableau 49).

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Lieux de spectacles (théâtre, danse, cirque)

Tableau 34 : Répartition des spectacles programmés selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2013/2014					Saison 2012/2013	Saison 2011/2012
	Nombre de spectacles	Total	Mixte	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes
Total	**2 461**	**100 %**	**10 %**	**63 %**	27 %	**26 %**	**28 %**
Par type de structure*	**128**	**100 %**	**1 %**	**73 %**	26 %	**22 %**	**31 %**
Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R)*	64	100 %	2 %	72 %	27 %	19 %	34 %
Scènes conventionnées (SC)*	11	100 %	0 %	73 %	27 %	13 %	27 %
Scènes nationales (SN)*	27	100 %	0 %	81 %	19 %	50 %	38 %
Théâtres nationaux (TN)*	16	100 %	0 %	69 %	31 %	15 %	19 %
Par discipline							
Cirque	214	100 %	15 %	69 %	16 %	9 %	14 %
Danse	658	100 %	12 %	57 %	31 %	32 %	34 %
Théâtre	1 577	100 %	9 %	64 %	27 %	25 %	28 %
Par type de public							
Jeune public	236	100 %	12 %	48 %	40 %	35 %	44 %
Tout public	2 225	100 %	10 %	64 %	26 %	25 %	26 %
Par nationalité							
Française	2 126	100 %	9 %	63 %	28 %	27 %	29 %
Étrangère	335	100 %	14 %	62 %	24 %	19 %	27 %

(*) Créations uniquement.
Lecture : au cours de la saison 2013/2014, 2 461 spectacles ont été programmés dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré. Parmi ces spectacles, 27 % ont été mis en scène ou chorégraphiés par des femmes. Cette proportion était de 26 % au cours de la saison 2012/2013. Pour la répartition par type de structure, ne sont prises en compte que les créations (et le lieu de création associé) ; un spectacle pouvant être programmé dans plusieurs structures.
Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre ; Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 35 : Caractéristiques des représentations selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2013/2014			Saison 2012/2013			Saison 2011/2012		
	Femmes	Hommes	Total*	Femmes	Hommes	Total*	Femmes	Hommes	Total*
Nombre moyen de représentations par spectacle sur l'ensemble des structures	**5,7**	6,7	**6,3**	**5,4**	7,5	**6,6**	**5,6**	7,2	**6,4**
Nombre moyen de représentations par spectacle dans une structure	3,2	3,3	**3,3**	**3,1**	3,5	**3,3**	**3,1**	3,3	**3,2**
Nombre moyen de structures dans lesquelles un spectacle est présenté	1,8	2,0	**1,9**	**1,7**	2,1	**2,0**	**1,7**	2,2	**2,0**
Nombre moyen de jours durant lesquels un spectacle est à l'affiche dans une structure	3,2	3,5	**3,4**	**3,0**	3,6	**3,4**	**3,0**	3,4	**3,2**

(*) Les spectacles mis en scène/chorégraphiés par des équipes mixtes sont compris dans le total.
Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux, Scènes conventionnées, Scènes nationales, Théâtres nationaux.
Source : Centre national du théâtre ; Ministère de la Culture et de la Communication.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Lieux de spectacles (théâtre, danse, cirque)

Tableau 36 : Répartition des représentations selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe

	Saison 2013/2014					Saison 2012/2013	Saison 2011/2012
	Nombre de représentations	Total	Mixte	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes
Total	**15 485**	**100 %**	**8 %**	**67 %**	25 %	22 %	24 %
Par type de structure*							
Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R)*	3 723	100 %	6 %	70 %	24 %	17 %	22 %
Scènes conventionnées (SC)*	4 093	100 %	11 %	60 %	29 %	28 %	29 %
Scènes nationales (SN)*	5 583	100 %	9 %	69 %	22 %	22 %	22 %
Théâtres nationaux (TN)*	2 086	100 %	4 %	72 %	24 %	13 %	18 %
Par discipline							
Cirque	1 438	100 %	17 %	72 %	10 %	7 %	12 %
Danse	2 235	100 %	11 %	57 %	33 %	31 %	34 %
Théâtre	11 719	100 %	6 %	69 %	25 %	21 %	23 %
Par type de public							
Jeune public	1 791	100 %	14 %	50 %	35 %	34 %	41 %
Tout public	13 694	100 %	7 %	69 %	23 %	20 %	21 %
Par nationalité							
Française	13 873	100 %	7 %	68 %	25 %	22 %	25 %
Étrangère	1 612	100 %	15 %	60 %	25 %	18 %	19 %

Lecture : au cours de la saison 2013/2014, 15 485 représentations ont eu lieu dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré. Parmi ces représentations, 25 % ont été mises en scène ou chorégraphiées par des femmes. Cette proportion était de 22 % au cours de la saison 2012/2013.
Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre / Ministère de la Culture et de la Communication.Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).
Source : Centre national du théâtre ; Ministère de la Culture et de la Communication.

Musique

Tableau 37 : Part des femmes dans la programmation des lieux musicaux

	Saison 2014/2015		Saison 2013/2014
	Total	Part des femmes	Part des femmes
Théâtres lyriques, orchestres, festivals (*)			
Chefs d'orchestre	**480**	**5%**	**3 %**
Solistes	**271**	**23%**	**15 %**
Mises en scène d'opéras	**130**	**15%**	**20 %**

Champ : théâtres lyriques, orchestres permanents, Festivals de Beaune / La Chaise-Dieu / Berlioz-La Côté St André / Aix-en-Provence.
Source : Brochure « Où sont les femmes ? », SACD.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Arts plastiques

Tableau 38 : Part des œuvres réalisées par des femmes dans les acquisitions du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)

	2011							
	Acquisitions des fonds d'art contemporain							
	Œuvres de femmes		Œuvres d'hommes		Œuvres mixtes		Total	
Acquisitions FNAC								
Ensemble des œuvres	**32 %**	**(58)**	68 %	(121)	(0)	(121)	**100 %**	**(179)**
Œuvres françaises	**26 %**	**(23)**	74 %	(64)	(0)	(64)	**100 %**	**(87)**
Œuvres étrangères	**38 %**	**(35)**	62 %	(57)	(0)	(57)	**100 %**	**(92)**
Acquisitions FRAC								
Ensemble des œuvres	**24 %**	**(132)**	73 %	(395)	(15)	(395)	**100 %**	**(542)**
Œuvres françaises	**21 %**	**(46)**	79 %	(173)	(1)	(173)	**100 %**	**(220)**
Œuvres étrangères	**23 %**	**(42)**	77 %	(141)	(0)	(141)	**100 %**	**(183)**

Dernières données disponibles
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique

Tableau 39 : Part des femmes parmi les artistes exposés dans les FRAC et les Centres d'art

	2011							
	Expositions des FRAC et des Centres d'art – Nombre d'artistes							
	Femmes		Hommes		Œuvres mixtes		Total	
FRAC								
Nombre total d'artistes exposés	**23 %**	**(172)**	74 %	(550)	3 %	(23)	**100 %**	**(778)**
Expositions monographiques	**25 %**	**(16)**	73 %	(47)	2 %	(1)	**100 %**	**(64)**
Expositions collectives	**23 %**	**(163)**	74 %	(528)	3 %	(23)	**100 %**	**(714)**
Centres d'art								
Nombre total d'artistes exposés	**34 %**	**(214)**	64 %	(396)	2 %	(13)	**100 %**	**(639)**
Expositions monographiques	**38 %**	**(36)**	60 %	(58)	2 %	(2)	**100 %**	**(96)**
Expositions collectives	**34 %**	**(187)**	64 %	(345)	2 %	(11)	**100 %**	**(543)**

Dernières données disponibles
Note : 16 FRAC étudiés (échantillon de 65 expositions monographiques et 109 expositions collectives) et 34 centres d'art étudiés (échantillon de 96 expositions monographiques et 61 expositions collectives). Un même artiste peut avoir réalisé à la fois des expositions monographiques et collectives
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale de la création artistique

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Patrimoine

Tableau 40 : Part des femmes parmi les commissaires d'exposition de quelques grandes expositions

		2014			2013
		Nombre de commissaires d'exposition			
	Nombre d'expositions	Total	Femmes	Part des femmes	Part des femmes
Type d'expositions					
Expositions « d'intérêt national »	23	**56**	24	**43 %**	58%
Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées (RMNGP)	17	**24**	9	**38 %**	46%
Total	**40**	**80**	**33**	**41 %**	**53%**

Source : RMNGP ; Ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des patrimoines.

Livre

Tableau 41 : Part des femmes parmi les invités des 12 festivals les plus aidés par le Centre national du livre

	2012			
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
Manifestations				
Assises internationales du roman	19	43	**62**	31 %
Escale du livre	45	89	**134**	34 %
Étonnants voyageurs	43	152	**195**	22 %
Festival America	20	50	**70**	29 %
Festival international de géographie	17	38	**55**	31 %
Festival international de la bande dessinée d'Angoulême	13	85	**98**	13 %
Fête du livre de Bron	16	38	**54**	30 %
Les rendez-vous de l'histoire	131	309	**440**	30 %
Marathon des mots	18	38	**56**	32 %
Marché de la poésie	25	58	**83**	30 %
Mode d'emploi, un festival des idées	21	54	**75**	28 %
Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis	81	117	**198**	41 %
Total	**449**	**1 071**	**1 520**	**30 %**

Dernières données disponibles
Source : Centre national du livre.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Cinéma

Tableau 42 : Part des femmes parmi les réalisateurs de courts métrages

	Nombre de courts métrages produits	Dont réalisés par des femmes
2009	362	32 %
2010	465	32 %
2011	391	33 %
2012	398	33 %
2013	288	36 %

Note : les années considérées sont les années d'agrément des investissements.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Tableau 43 : Part des femmes parmi les réalisateurs de longs métrages (films agréés)

	Nombre de films agréés	Sexe du réalisateur			
		Mixte	Hommes	Femmes	Total
2008	240	3 %	80 %	18 %	**100,0 %**
2009	230	2 %	80 %	18 %	**100,0 %**
2010	261	2 %	79 %	20 %	**100,0 %**
2011	272	3 %	77 %	20 %	**100,0 %**
2012	279	3 %	75 %	22 %	**100,0 %**
2013	269	3 %	77 %	20 %	**100,0 %**

Note : lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexe différents, il est qualifié de mixte et compté une seule fois.
Les années considérées sont les années d'agrément des investissements. Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Audiovisuel

Tableau 44 : Part des femmes parmi les réalisateurs des films diffusés à la télévision

	2012			2011
	Nombre de films diffusés		Part des femmes	Part des femmes
	Total	Dont réalisés par des femmes		
Films français	**2 035**	267	**13 %**	13 %
Films étrangers	**2 860**	199	**7 %**	7 %
Ensemble des films	**4 895**	466	**9,5 %**	9,5 %

Note : lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexe différents, il est qualifié de mixte et compté une seule fois.
Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée ; Conseil supérieur de l'audiovisuel.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Audiovisuel

Tableau 45 : Part des femmes à l'antenne par genre de programme

	2014	2013
Fiction	**37%**	**37%**
Fiction française récente (moins de 3 ans)	41%	42%
Information	36%	35%
Magazines et documentaires	34%	37%
Divertissement	39%	41%
Sport	16%	15%

Champ : Chaînes gratuites de la TNT et Canal+
Les observations ont été menées sur les programmes d'information de la mi-journée et sur la tranche horaire 17h-23h.
Source : Conseil supérieur de l'audiovisuel ; TNS-Sofres.

Présence des femmes dans les médias

Tableau 46 : Part des femmes parmi les détenteurs de la carte de presse

	2012	2011
Presse écrite	47 %	47 %
Télévision	41 %	41 %
Radio	41 %	41 %
Production audiovisuelle	46 %	44 %

Source : CCIJP

Tableau 47 : Part des éditions d'information présentées par des femmes

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TF1	82 %	73 %	82 %	64 %	43 %	43 %
France 2	14 %	17%	18%	14%	13 %	12 %
France 3	69%	52 %	90 %	89 %	92 %	94%
Canal +	100%	100%	100%	94 %	84%	73 %
ARTE	///	///	///	///	100%	100%
M6	100%	61 %	51 %	53 %	46 %	46 %
Europe 1	///	///	///	///	19 %	4 %
France Inter	///	///	///	///	0%	5 %
RMC	///	///	///	///	2 %	8 %
RTL	///	///	///	///	11%	14 %

Champ : journaux télévisés de 20h et d'avant soirée et éditions de 8h des radios généralistes au 1er trimestre.
Source : Institut national de l'audiovisuel ; Conseil supérieur de l'audiovisuel.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET DANS LES MÉDIAS

Présence des femmes dans les médias

Tableau 48 : Taux de sujets conçus par des femmes journalistes dans les éditions d'information

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Télévision	39 %	40 %	42 %	43 %	40%	40%
Radio	///	///	///	///	34 %	34 %

Champ : journaux télévisés de 20h et d'avant soirée et éditions de 8h des radios généralistes au 1er trimestre.
Source : Institut national de l'audiovisuel ; Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Tableau 49 : Taux de présence des femmes dans les interventions des éditions d'information (hors journalistes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Télévision	18 %	17 %	20 %	19 %	19 %	20 %
Radio	///	///	///	///	17 %	18 %

Champ : ensemble des interventions ou occurrences (déclaration, entretien, interview, reportage, plateau, etc.) des journaux télévisés de 20h et d'avant soirée et des éditions de 8h des radios généralistes au 1er trimestre ; hors journalistes et présentateurs.
Source : Institut national de l'audiovisuel ; Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Tableau 50 : Part des femmes parmi les experts/invités de certains programmes à la télévision et à la radio

Média	Émission	Date	Part des femmes
France Télévisions	C dans l'air	Septembre 2013	**32 % de femmes expertes**
France Télévisions	Ce soir ou jamais	Sept.-Nov. 2013	**33 % de femmes parmi les invités**
Arte	Ensemble d'émissions*, dont :	2014	**28,4 %**
Arte	Arte Journal	2014	**34 %**
Arte	Thema**	2014	**21 %**
Arte	X:enius	2014	**26 %**
Arte	Philosophie	2014	**25 %**
Radio France	Ensemble d'émissions***	Saison 2012/2013	**22 % de femmes parmi 1050 invités**
Europe 1, RTL, RMC	Ensemble d'émissions****	Saison 2012/2013	**21 % de femmes parmi 928 invités**

(*) Arte Journal, Thema, X:enius, Philosophie, 28 minutes, Square, Metropolis, et Vox Pop
(**) Ne sont pas inclus dans le décompte pour cette émission que les invités sur le plateau (non les experts interviewés dans les documentaires)
(***) France Inter (Patrick Cohen), France Culture (Marc Voinchet) et France Info (Fabienne Sintès).
(****) Europe 1 (Bruce Toussaint, Jean-Pierre Elkabach), RTL (Jean-Michel Apathie), RMC (Jean-Jacques Bourdin).
Dernières données disponibles.
Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication/Direction générale des médias et des industries culturelles.

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Les films cinématographiques ayant reçu un agrément de production en 2012 ont réalisé en moyenne 190 000 entrées, cette moyenne est de 100 000 pour les films réalisés par des femmes et de 220 000 pour les films réalisés par des hommes (tableau 51). Les femmes sont très peu présentes parmi les lauréats des distinctions cinématographiques, depuis 1976 seuls 10 % des César du meilleur film ont été attribués à des œuvres réalisées par des femmes, et une seule femme a reçu le César du meilleur réalisateur (Tonie Marshall, en 2000 pour Vénus beauté (Institut)) (tableau 52). Depuis 1970, la Palme d'or du festival de Cannes n'a récompensé qu'un seul film réalisé par une femme, La leçon de piano de Jane Campion.

Les femmes sont également sous représentées parmi les lauréats de la Victoire du meilleur album, seul 8 % des récompenses attribuées depuis 1985 sont revenues à des femmes (tableau 53).

En 2014, 39 % des membres des prix littéraires les plus emblématiques sont des femmes (26 % si on ne compte pas le prix Fémina dont l'ensemble du jury est composé de femmes) (tableau 54). Si les œuvres écrites par des femmes ne constituent que 41 % des premières sélections, près de la moitié des prix (46%) ont été remis à des femmes en 2014.

Cinéma

Tableau 51 : Entrées moyennes par film d'initiative française selon le sexe du réalisateur

	Nombre moyen d'entrées par film (en milliers)			Nombre d'entrées pour 100 euros investis*		
	Femmes	Hommes	Ensemble**	Femmes	Hommes	Ensemble**
2008	270 000	370 000	350 000	8,62	5,10	5,45
2009	200 000	280 000	270 000	5,29	5,54	5,54
2010	190 000	380 000	340 000	5,53	6,17	6,02
2011	160 000	420 000	370 000	4,68	6,89	6,65
2012	100 000	220 000	190 000	3,05	3,90	3,76

Dernières données disponibles
(*) Nombre d'entrées rapporté au devis du film.
(**) Y compris films coréalisés par des personnes de sexe différent.
Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Tableau 52 : Part des femmes parmi les lauréats de certaines distinctions au cinéma, depuis les années 1970

	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
César du cinéma (meilleur film)						
Films primés	4	11	10	10	6	**41**
Dont réalisées par des femmes	0	1	0	3	0	**4**
Part des femmes	**0 %**	**9 %**	**0 %**	**30 %**	**0 %**	**10 %**
César du cinéma (meilleur réalisateur)						
Réalisateurs primés	4	10	11	10	6	**41**
Dont femmes	0	0	0	1	0	**1**
Part des femmes	**0 %**	**0 %**	**0 %**	**10 %**	**0 %**	**2 %**
Festival de Cannes (Palme d'or)						
Films primés	13	12	12	10	5	**52**
Dont réalisées par des femmes	0	0	1	0	0	**1**
Part des femmes	**0 %**	**0 %**	**8 %**	**0 %**	**0 %**	**2 %**
Festival de Cannes (Président du jury)						
Nombre de présidents	10	10	10	10	5	**45**
Dont femmes	4	0	2	2	1	**9**
Part des femmes	**4 %**	**0 %**	**20 %**	**20 %**	**20%**	**20 %**

Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

CONSÉCRATION ARTISTIQUE

Musique

Tableau 53 : Part des femmes parmi les lauréats des Victoires de la Musique

	1985 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
Victoire de la Musique (meilleur album)*					
Albums primés, dont chantés par :	6	10	19	13	**48**
Homme	5	10	17	9	**41**
Femme	0	0	1	3	**4**
Mixte (duo, groupe, etc.)	1	0	1	1	**3**
Part des femmes	**0 %**	**0 %**	**5 %**	**23 %**	**8 %**

(*) « Meilleur album de l'année » entre 1985-1998 et en 2011 ; « Meilleur album rock » et « Meilleur album variété » pour les autres années.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

Livre

Tableau 54 : Part des femmes à la direction des 100 plus grosses entreprises culturelles en France

	2014				2013	2012	2011
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes
Jury							
Composition*	37	24	**61**	**39%**	41 %	38 %	37 %
Dont hors prix Femina**	37	13	**50**	**26%**	27 %	24 %	22 %
Présidence*	3	3	**6**	**50%**	50 %	33 %	50 %
Roman primé							
Première sélection***	103	73	**176**	**41%**	35 %	33 %	38 %
Lauréat	7	6	**13**	**46%**	54 %	46 %	21 %

Champ : Les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau :
Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman FNAC, Prix des libraires, Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix de maisons de la presse.
(*) Uniquement : Académie Goncourt (roman), Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Médicis. Les jury des autres prix sont composés des panels de libraires, d'adhérents ou de lecteurs.
(**) Le jury du prix Femina est composé exclusivement de femmes.
(***) Hors Goncourt des Lycéens (même sélection que Académie Goncourt).
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 55 : Part des femmes parmi les lauréats de quelques prix littéraires emblématiques, depuis 1900

	1900 à 1909	1910 à 1919	1920 à 1929	1930 à 1939	1940 à 1949	1950 à 1959	1960 à 1969	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2014	Total
Lauréats													
Hommes	11	15	22	34	26	39	44	67	71	90	96	39	**554**
Femmes	2	4	2	6	9	8	16	18	22	32	32	25	**176**
Total	**13**	**17**	**24**	**40**	**35**	**47**	**60**	**85**	**93**	**122**	**128**	**71**	**735**
Part des femmes	**15%**	**24%**	**8%**	**15%**	**26%**	**17%**	**27%**	**21%**	**24%**	**26%**	**25%**	**35%**	**24 %**

Champ : Les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau :
Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman FNAC, Prix des libraires, Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix de maisons de la presse.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication/ Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

En dix ans, la part des femmes parmi les étudiants des écoles de l'enseignement supérieur Culture est passée de 55 % à 60 %. Les progressions les plus importantes concernent les écoles de cinéma (61 % en 2013-2014 contre 43 % en 2003-2004) et les écoles d'architecture (57 % en 2013-2014 contre 49 % en 2003-2004) (tableau 56).

En 2013, 52 % des professionnels ayant bénéficié d'une formation sont des femmes (tableau 57). Les femmes sont surreprésentées parmi les professionnels de l'édition et les artistes interprètes intermittents en formation (respectivement 70 % et 62%), et sous représentées parmi les techniciens et les artistes musiciens intermittents (respectivement 27 % et 19%).

En 2011, sur les onze groupes de professions culturelles, cinq groupes comptent moins de 40 % de femmes dans leurs actifs, et un groupe, celui des professions de la documentation et de la conservation, en compte plus de 60 % (tableau 59). Si en 2011 cinq groupes de professions culturelles présentent une répartition de leurs effectifs relativement proche de la parité, en 1991, seules les professions des arts graphiques, de la mode et de la décoration, et les auteurs littéraires et traducteurs présentaient un équilibre entre femmes et hommes parmi leurs actifs. En vingt ans, la part des femmes a notamment doublé parmi les architectes et les professionnels des métiers d'art.

En 2012, l'écart entre le salaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises culturelles est de près de 20 % (tableau 62). Les femmes représentent la moitié des effectifs des entreprises culturelles, mais sont surreprésentées parmi les 10 % de salariés les moins bien rémunérés (59 % de femmes) et largement sous représentées parmi les 10 % de salariés les mieux rémunérés (31 % de femmes) (tableau 63).

En 2013, la part des œuvres de femmes dans l'ensemble des contributions déclarées à la SACD est de 24 % dans l'audiovisuel, et de 30 % dans le spectacle vivant (tableau 64). Le revenu moyen des femmes par contribution est supérieur de 3,5 % à celui des hommes dans l'audiovisuel, et est inférieur de 50 % à celui des hommes dans le spectacle vivant. Si cet écart tient en partie à la différence de nature des contributions déposées par les femmes et par les hommes, la proportion de femmes étant par exemple bien plus élevée parmi les chorégraphes et les auteurs (respectivement 45 % et 32% de femmes) que parmi les compositeurs ou les réalisateurs (respectivement 12 % et 8%), les écarts de revenus persistent à fonctions égales.

On compte 16 % de femmes parmi les sociétaires de la Sacem. En 2013 leur revenu moyen était inférieur de 34 % à celui des hommes (tableau 65).

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Enseignement, formation

Tableau 56 : Part des femmes parmi les étudiants des écoles de l'enseignement supérieur Culture

	Part des femmes parmi les étudiants											Nombre d'étudiants
	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2013-2014
Arts plastiques	62 %	63 %	63 %	63 %	63 %	64 %	64 %	64 %	63 %	64 %	65 %	11 200
Architecture	49 %	50 %	51 %	51%	54 %	55 %	55 %	56%	57 %	56 %	57 %	17 900
Spectacle vivant	55 %	54%	54%	55 %	53 %	53 %	53 %	53 %	56 %	55 %	49 %	4 200
Patrimoine	79 %	79 %	81 %	80 %	79 %	80 %	80 %	80 %	80 %	81 %	82 %	1 700
Cinéma, audiovisuel	43 %	45 %	43 %	43 %	48 %	50 %	51 %	54 %	54 %	56 %	61 %	300
Ensemble de l'enseignement supérieur Culture	**55 %**	**56 %**	**56 %**	**56 %**	**58 %**	**59 %**	**59 %**	**59 %**	**59 %**	**60 %**	**60 %**	**35 300**
Ensemble de l'enseignement supérieur	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %	55 %	55 %	2 429 900

Champ : établissements de l'enseignement supérieur Culture.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 57 : Part des femmes parmi les salariés ayant bénéficié d'une formation

	2013		2012
	Salariés ayant suivi une formation	Part des femmes	Part des femmes
Spectacle vivant - intermittents			
Artistes interprètes	6200	**62 %**	**61 %**
Artistes musiciens	1817	**19 %**	**20 %**
Techniciens	4025	**27 %**	**26 %**
Spectacle vivant - permanents	**11 851**	**54 %**	**55%**
Audiovisuel			
Intermittents	4 230	**42 %**	**42 %**
Permanents	21 587	**48 %**	**46 %**
Distribution directe	3 037	**41 %**	**43 %**
Exploitation cinéma, distribution de films	3 586	**45 %**	**44 %**
Édition de livres	3 155	**70 %**	**67 %**
Édition phonographique	645	**51 %**	**53 %**
Presse	14 485	**57 %**	**55 %**
Publicité	24 707	**56 %**	**56 %**
Loisirs	7 876	**50 %**	**51 %**
Total	**107 201**	**52 %**	**51 %**

Source : AFDAS

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Enseignement, formation

Tableau 58 : Taux d'insertion professionnelle en 2014 des diplômés de l'enseignement supérieur culture de 2010

	Architecture		Arts plastiques		Cinéma		Patrimoine		Spectacle vivant		Enseignement supérieur Culture	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Actifs	89 %	84 %	79 %	79 %	100 %	100 %	76 %	74 %	95 %	91 %	88 %	83 %
En recherche d'emploi	10 %	15 %	19 %	19 %	0 %	0 %	8 %	21 %	4 %	9 %	10 %	15 %
Autre situation	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %	0 %	16 %	5 %	1 %	0 %	2 %	1 %
Effectifs	495	583	179	288	13	13	25	84	171	215	883	1183

Champ : diplômés de l'enseignement supérieur Culture en 2010, n'ayant pas obtenu de diplôme complémentaire depuis leur de diplôme.
Lecture : en janvier 2014, 89 % des hommes et 84 % des femmes ayant été diplômés en 2010 d'une école d'architecture ont un emploi.
Source : Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général - Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie.

Emploi et professions

Tableau 59 : Évolution de la part des femmes parmi les actifs occupant une profession culturelle depuis 1990

	1991	1996	2001	2006	2011	
	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Part des femmes	Nombre d'actifs occupés
Professions des spectacles	29%	28%	33%	30%	**33%**	**166 000**
Artistes des spectacles	31%	29%	33%	26%	**36%**	62 600
Professionnels techniques des spectacles	27%	27%	33%	32%	**31%**	103 400
Professions des arts visuels et métiers d'art	33%	35%	38%	43%	**46%**	**194 300**
Artistes plasticiens	33%	34%	39%	43%	**46%**	29 900
Photographes	16%	24%	20%	25%	**24%**	19 900
Professions des arts graphiques, de la mode et de la décoration	48%	47%	49%	47%	**51%**	114 300
Métiers d'art	20%	27%	32%	43%	**39%**	30 200
Professions littéraires	43%	45%	45%	54%	**48%**	**88 600**
Journalistes et cadres de l'édition	38%	42%	41%	53%	**45%**	62 800
Auteurs littéraires et traducteurs	56%	53%	59%	57%	**53%**	25 800
Professions de la documentation et de la conservation	79%	80%	77%	82%	**76%**	25 900
Architectes	16%	16%	14%	24%	**33%**	51 700
Professeurs d'art	65%	60%	59%	57%	**50%**	46 500
Ensemble des professions culturelles	39%	41%	42%	43%	**43%**	572 900
Ensemble des actifs en emploi	**43%**	**44%**	**45%**	**47%**	**48%**	**25 741 600**

Dernières données disponibles
Source : INSEE (enquêtes Emploi) ; Ministère de la Culture et de la communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Emploi et professions

Tableau 60 : Part des femmes parmi les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes et à l'Agessa

	2011	
	Effectifs	**Part des femmes**
Traducteurs	1 020	**66 %**
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2 380	**49 %**
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	2 680	**43 %**
Illustrateurs	1 700	**36 %**
Autres disciplines relevant de l'Agessa*	550	**21 %**
Photographes	4 040	**21 %**
Auteurs de compositions musicales	1 070	**10 %**
Ensembles artistes-auteurs affiliés à l'Agessa	**13 440**	**35 %**
Dessinateurs textiles	550	**89 %**
Autres disciplines relevant de la Maison des artistes**	330	**48 %**
Auteurs d'œuvres plasticiennes	1 510	**45 %**
Graphistes	10 810	**43 %**
Peintres	7 360	**41 %**
Dessinateurs	790	**39 %**
Illustrateurs	2 180	**38 %**
Sculpteurs	1 870	**33 %**
Ensembles artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes	**25 400**	**42 %**

Champ : France entière, ensemble des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes et à l'Agessa en 2011.
* Chorégraphes, auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels.
** Décorateurs, graveurs, céramistes, auteurs de vitraux, auteurs de tapisseries.
Source : Maison des artistes ; Agessa ;Ministère de la Culture et de la communication / Secrétariat général - département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 61 : Effectifs et rémunérations parmi les agents de la filière scientifique et technique de l'INRAP

	Effectifs permanents inscrits au 31/12/2014				**Part des femmes 2013**	**Rémunération mensuelle moyenne (en euros, traitement de base au 31/12/2014)**				**Part des femmes 2013**	**Ecart H/F 2013**
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Part des femmes**		**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Ecart H/F**		
Total filière scientifique et technique	**659**	**975**	**1 634**	**40%**	**39 %**	**659**	**975**	**1 634**	**-6,0%**	**39 %**	**-6,0%**
Dont :											
Spécialiste	96	61	**157**	**61%**	**61 %**	96	61	**157**	-6,1%	**61 %**	**-6,1%**
Responsable d'opération	257	438	**695**	**37%**	**35 %**	257	438	**695**	-8,0%	**35 %**	**-8,0%**
Technicien d'opération	186	301	**487**	**38%**	**36 %**	186	301	**487**	-7,6%	**36 %**	**-7,6%**

Source : INRAP

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Rémunération
Entreprises culturelles

Tableau 62 : Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises culturelles

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés	- 21,3 %	- 20,1 %	**-19,6 %**
Détail par âge			**-8,1 %**
18-29 ans	- 8,1 %	- 9,3 %	**-16,4 %**
30-49 ans	- 18,8 %	- 16,9 %	**-25,8 %**
50 ans ou plus	- 27,2 %	- 25,6 %	

Lecture : en 2012, parmi les salariés des entreprises culturelles, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 19,6 % à celui des hommes. Cet écart est de – 8,1 % chez les salariés âgés de 18 à 29 ans.
Champ : entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.
Dernières données disponibles
Source : Insee, (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général,département des études, de la prospective et des statistiques

Tableau 63 : Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises culturelles

	2010	2011	2012
Ensemble des salariés des entreprises culturelles	**50 %**	**49 %**	**50 %**
Détail par niveau de rémunération			
10 % de salariés les moins bien rémunérés	**61 %**	**59 %**	**59 %**
…			
10 % de salariés les mieux rémunérés	**30 %**	**31 %**	**31 %**
5 % de salariés les mieux rémunérés	**28 %**	**28 %**	**28 %**
1 % de salariés les mieux rémunérés	**20 %**	**21 %**	**22 %**

Lecture :
- en 2012, parmi l'ensemble des salariés des entreprises culturelles, on compte 49,6 % de femmes
- en 2012, parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 22%.

Champ : entreprises du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris associations. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.
Dernières données disponibles
Source : Insee, (déclarations annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat général,département des études, de la prospective et des statistiques

FORMATION, EMPLOI, RÉMUNÉRATIONS

Droits d'auteurs

Tableau 64 : Revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteurs perçus à la SACD

Revenu moyen (en euros) pour une contribution	2013			2012	2011
	Femmes	Hommes	Écart F/H	Écart F/H	Écart F/H
Audiovisuel	3935	3802	+ 3,5 %	**+ 2 %**	**- 0,4 %**
Spectacle vivant	1586	3178	- 50 %	**- 47 %**	**- 41 %**

Note : les revenus moyens sont calculés par contribution et par année. Un même auteur peut contribuer à plusieurs œuvres.
Source : SACD.

Tableau 65 : Part des femmes et écart femmes/hommes pour les revenus répartis par la Sacem

	Part des femmes parmi les sociétaires	Part des femmes parmi les sociétaires ayant reçu des droits	Écart entre le revenu moyen des femmes et le revenu moyen des hommes
2013	16 %	**15 %**	**- 34 %**
2012	16 %	**15 %**	**- 32 %**

Source : Sacem.

www.culturecommunication.gouv.fr

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Egalite-entre-femmes-et-hommes

Mars 2015

www.culturecommunication.gouv.fr

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Egalite-entre-femmes-et-hommes

Mars 2015